



SPORT SANTE BIEN-ETRE PORCHEFONTAINE (2SBE)

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 AVRIL 2022

(dématérialisée)

N° de la section en Préfecture : 5697

N° d'agrément DDCS : 78S61

N° d'affiliation à la FFEPGV : 078017

Lieu d'activité : Centre sportif Jean-Marc Fresnel à Porchefontaine

63 rue Rémont 78000 Versailles

165 adhérents ont pris part au vote par l'outil Balotilo et 2 adhérents ont pris part au vote de façon manuscrite.

L'association comptant 421 membres à jour des cotisations, le quorum de 25% soit 105 membres est donc atteint.

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2021
⇒ *Vote N°1 : Approbation du procès-verbal de l'AGO du 8 juin 2021*
2. Rapport moral
⇒ *Vote N°2 : Approbation du rapport moral*
3. Rapport d'activités
⇒ *Vote N°3 : Approbation du rapport d'activités*
4. Rapport financier : compte de résultats de l'exercice 2020-2021, actualisation du budget 2021-2022 et budget prévisionnel 2022-2023
⇒ *Vote N°4 : Approbation du rapport financier*
5. Comité directeur
6. Contrat d'engagement républicain
7. Conclusions

1. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 8 juin 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association, tenue le 8 juin 2021 de façon dématérialisée, est consultable sur notre site Internet depuis juin 2021.

Pour rappel :

2SBE - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2021
RESULTAT DES VOTES

Nombre de votants : 130 (127 avec l'application Balotilo + 3 de façon manuelle)

VOTE N°1 : Approuvez-vous le rapport moral ?			VOTE N°4 : Approuvez-vous la modification de l'article 2 du règlement intérieur ?		
OUI : 116	NON : 0	NE SE PRONONCE PAS : 14	OUI : 89	NON : 1	NE SE PRONONCE PAS : 30
L'Assemblée Générale approuve le rapport moral			L'Assemblée Générale approuve la modification de l'article 2 du règlement intérieur		
VOTE N°2 : Approuvez-vous le rapport d'activités ?			VOTE N°5 : Approuvez-vous le remplacement de Christine Dupuis par Marie Dominique Blaison au poste de trésorière ?		
OUI : 115	NON : 0	NE SE PRONONCE PAS : 15	OUI : 108	NON : 0	NE SE PRONONCE PAS : 22
L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activités			L'Assemblée Générale approuve le remplacement de C. Dupuis par MD. Blaison pour le poste de trésorière		
VOTE N°3 : Approuvez-vous le rapport financier ?			VOTE N°6 : Approuvez-vous l'entrée de Francis Baqué au sein du comité directeur ?		
OUI : 114	NON : 0	NE SE PRONONCE PAS : 16	OUI : 101	NON : 7	NE SE PRONONCE PAS : 22
L'Assemblée Générale approuve le rapport financier			L'Assemblée Générale approuve l'entrée de F. Baqué au sein du comité directeur		

Nombre de votants	Contre	Abstention	Pour
167	1	16	150

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2021 est approuvé à la majorité.

2. Rapport moral

L'association est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), 1ère fédération sportive non compétitive et 5ème fédération sportive de France avec 5 300 clubs et près de 500 000 pratiquants.

L'association partage et défend les valeurs de la Fédération qui a pour objectif de développer la pratique sportive et le sport santé auprès de tous les publics.

Inscrites dans les statuts, les valeurs de notre association concernent la pratique des activités physiques et sportives à toutes les périodes de la vie afin de :

- favoriser, dans tous les milieux sociaux, l'épanouissement, le bien-être et l'autonomie de chacun, quel que soit le niveau ou le type de pratique.
- lutter contre l'isolement social, lutter contre la sédentarité et ses méfaits pour préserver son capital santé et agir ainsi sur le "mieux vivre".

Notre objectif est de vous offrir des cours variés de qualité et de vous présenter des activités nouvelles dans un cadre sportif très agréable.

Nous remercions la Mairie et la Maison des sports pour la **mise à disposition gratuite des salles** ce qui nous permet de proposer une cotisation annuelle raisonnable.

Faire du sport régulièrement pour :

- être en bonne forme, maintenir son capital musculaire et mieux dormir,
 - lutter contre la sédentarité et inciter à la remise en activité,
 - progresser à son rythme en bénéficiant des conseils spécialisés de nos éducatrices et de nos éducateurs sportifs,
 - entretenir un lien social avec les autres pratiquants, les éducatrices et éducateurs sportifs.
- Et surtout pour le plaisir.

Du sport pour être bien dans son corps, bien dans sa tête, bien dans sa vie.

Nous avons obtenu par la Fédération le renouvellement du Label Qualité Club Sport Santé pour 4 ans jusqu'en 2025.

Il nous a été attribué selon certains critères dont l'accueil des licenciés, l'apport des conseils personnalisés aux adhérents et la formation continue des éducatrices et éducateurs sportifs. C'est avec une grande fierté que l'association a reçu ce Label, gage de professionnalisme et de fonctionnement associatif démocratique depuis plus de 50 ans d'existence (association déclarée en Préfecture le 9 juillet 1970).

Cette reconnaissance est le fruit d'un travail collectif entre le Comité Directeur et les éducatrices et éducateurs sportifs qui s'investissent avec sérieux dans la bonne marche de notre association, le tout dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Ce Label nous permet de bénéficier d'une reconnaissance auprès de notre municipalité, du Conseil Départemental et de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (JSCS).

Nombre de votants	Contre	Abstention	Pour
167	1	15	151

Le rapport moral est approuvé à la majorité.

3. Rapport d'activités de la saison 2021-2022

L'association est dirigée par un Comité Directeur de **9 bénévoles.**

3.1 LES SALARIÉS

L'association compte **12 salariés** :

- 10 éducatrices et éducateurs sportifs
- Une directrice administrative : **Brigitte Lecuirot**
- Une comptable : **Chantal Rodier**

3.2 LA GESTION DE L'ASSOCIATION

Depuis la rentrée de septembre 2021, nous avons organisé : • 4 réunions du Comité Directeur • 10 séances de travail • 1 réunion avec les éducatrices et éducateurs sportifs.

Une formation en ligne a été suivie en octobre 2021 par 3 membres du Comité Directeur sur le thème : Appréhender la rupture du contrat de travail.

3.3 LES COURS PROPOSÉS

Nous vous proposons cette année 36 cours hebdomadaires.

Comme les années précédentes, les cours offrent une belle diversité avec entre autres : danse en ligne, yoga, Qi-Gong, marche nordique (mardi pour les débutants, jeudi pour les confirmés), de nombreuses séances de Pilates, gym senior, gym tonic et stretching, ainsi qu'un cours de step.

2 nouveaux cours vous ont été proposés à la rentrée :

- Le jeudi à 19h00, **Port de bras et yoga dynamique** par Ina
- Le jeudi à 20h30, **Country et Line danse** par Adèle

La rentrée sportive en septembre 2021 a été conditionnée au respect des mesures sanitaires liées au Coronavirus fixées par le gouvernement notamment par **l'obligation de présentation du Pass Sanitaire** de chaque adhérent à chaque heure de cours.

L'efficacité de ce **Pass Sanitaire** a permis de lever début octobre 2021 la restriction du nombre d'adhérents par salle que nous avons été obligés de mettre en place à la rentrée pour respecter les mesures de distanciation physique.

Ce **Pass Sanitaire** a été transformé en **Pass Vaccinal** fin janvier 2022.

Au retour des vacances de Toussaint nous avons proposé aux adhérents qui le souhaitent de pouvoir s'inscrire à d'autres cours qui n'étaient pas complets.

3.4 LES ADHERENTS 2021 – 2022

Cette année, l'association compte **421 adhérents** à ce jour, soit **44 adhérents de plus** que l'année dernière, ce qui correspond à une augmentation de 10 % des adhérents. A noter que nous restons bien en deçà du nombre d'inscrits en 2019/2020 à savoir 584 adhérents.

Répartition par cours :	2020-2021	2021-2022
1 cours/semaine	201 personnes (54%)	231 personnes (55%)
2 cours/semaine	159 personnes (42%)	151 personnes (36%)
3 cours/semaine	13 personnes (3%)	30 personnes (7%)
4 cours/semaine	4 personnes (1%)	9 personnes (2%)

Répartition par tranches d'âges :

Moins de 20 ans	1 adhérent	60 - 69 ans	128
20 - 29 ans	5	70 - 79 ans	111
30 - 39 ans	8	80 - 89 ans	47
40 - 49 ans	26	90 ans et plus	2
50 - 59 ans	76		

L'âge moyen des adhérents tend à augmenter chaque année :

2018/2019	59,8 ans	2020/2021	62,2 ans
2019/2020	60,5 ans	2021/2022	65,2 ans

Répartition géographique :

Versaillais	371 (88%)	Femmes	367 (87%)
Non versaillais	50	Hommes	54

Répartition par sexe :

Nombre de nouveaux adhérents :

2020/2021	46
2021/2022	131

3.5 LES EDUCATRICES ET LES EDUCATEURS SPORTIFS

Nos 10 éducatrices et éducateurs sportifs assurent 36 cours représentant 38 heures par semaine.

Adèle a proposé un cours supplémentaire de « Country et line danse » le jeudi à 20h30.

Maxime, pour des raisons personnelles (déménagement), a quitté l'association.

Ina a repris les 2 heures de cours de Maxime le jeudi de 18h à 20h, et a proposé un nouveau cours à 19h de « Port de bras et yoga dynamique ». Fin janvier pour des raisons personnelles, **Ina** a cessé ses 2 cours du lundi de 20h à 22h. Elle nous a proposé une collègue de Vélizy pour les reprendre. C'est donc **Sophie** qui a repris ces 2 créneaux.

Le cours de yoga de **Julie** du mercredi (17h-18h) a dû être arrêté à partir du mois de janvier 2022 faute d'inscrits.

3.6 FORMATIONS

Céline a demandé une formation « Bases et fondamentaux De Gasquet et Yoga sans dégâts » qui a été acceptée et qui s'est déroulée en octobre 2021.

Isabelle a demandé une formation « Yoga » qui a été acceptée et qui doit se dérouler au cours du 1^{er} semestre 2022.

3.7 PARIS - VERSAILLES

La course Paris-Versailles a été **annulée** en 2021 à cause de l'épidémie de COVID-19. Cette année, la course Paris-Versailles aura lieu le **25 septembre 2022**. Nous prévoyons d'y participer et nous ferons appel à nouveau aux volontaires pour tenir les vestiaires.

3.8 STAGE

Richard a réalisé un stage le **dimanche 27 mars 2022 de 14h à 16h30** : 1h15 de danse - gym - cardio et 1h15 de relaxation - bien-être - assouplissements.

3.9 LES COURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Toussaint :

4 cours **gratuits** ont été proposés les mardis et jeudis de 19h à 20h. Nous avons eu en moyenne **15 personnes par cours**.

Mardi 26 octobre	Jeudi 28 octobre	Mardi 2 novembre	Jeudi 4 novembre
Andréa	Andréa	Ina	Simon

Vacances de février :

4 cours ont été proposés les mardis et jeudis de 19h à 20h au tarif de 5€ le cours et 18€ pour 4 cours. **46 personnes** ont suivi ces cours.

Mardi 22 février	Jeudi 24 février	Mardi 1 ^{er} mars	Jeudi 3 mars
Sophie	Andréa	Ina	Simon

Vacances de printemps :

Nous proposerons des cours payants, les mardi et jeudis de 19h à 20h, selon des modalités identiques aux vacances de février.

Vacances d'été :

Nous prévoyons, comme chaque année, d'organiser des cours payants durant les **2 premières semaines de juillet**, les mardis et jeudis de 19h à 20h.

3.10 ACHAT DE MATERIEL EN 2021-2022

Nous avons acheté 15 ballons paille et du matériel pour l'activité « port de bras » à hauteur de 180 euros.

Nombre de votants	Contre	Abstention	Pour
167	0	16	151

Le rapport d'activités est approuvé à la majorité.

4. Rapport financier

4.1 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020/2021

Pour rappel, l'exercice comptable commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août de l'année suivante. Sont présentés ici les résultats au **31 août 2021**.

L'année 2020/2021 a été, d'un point de vue strictement financier, une année très délicate à piloter car pleine d'incertitudes : durée et impact de la crise sanitaire, évolution permanente des consignes sanitaires nous obligeant à adapter notre offre de cours sans possibilité d'anticipation, baisse du nombre d'adhérents et donc des cotisations perçues, méconnaissance du montant des aides que nous pourrions percevoir de l'Etat ainsi que du montant des remboursements qui seraient demandés par les adhérents suite à notre proposition.

Compte tenu de ce contexte incertain, nous avons privilégié une approche prudente qui s'est traduite dans nos comptes de la façon suivante.

Concernant le nombre d'heures de cours hebdomadaires :

- Arrêt de 3 heures de cours aux vacances de la Toussaint faute d'un nombre suffisant d'inscrits à ces cours.

Concernant les recettes :

- Baisse de 35% du nombre d'adhérents (377 versus 584 en 2019/2020).
- Baisse des cotisations de 40 429€ auxquels il convient d'ajouter 5 003€ de remboursements de cotisations demandés par 90 adhérents. (Baisse totale de - 45 432€, soit -38,7% versus 2019/2020).
- Reconduction de la subvention du Conseil Général à hauteur de 1 580 €.
- Au titre du fonds de solidarité, nous avons perçu une aide exceptionnelle de 13 228 €. Ce fonds, financé par l'Etat, est destiné à soutenir les structures particulièrement touchées par la COVID-19, notamment celles faisant l'objet d'une fermeture administrative ou d'une perte de chiffre d'affaires significative.
- Vente de matériels sportifs (tapis, élastiband, lests) aux adhérents, à prix coûtant, pour un total de 3 159€.
- Plusieurs personnes extérieures à 2SBE, ayant suivi les cours de Julie et de Céline en streaming, ont souhaité aider l'association en faisant un don. Nous avons ainsi récolté 345€ de dons.

Concernant les dépenses :

- Poste « salaires et charges » nettement en diminution (- 35,6% versus la prévision et -23,5% versus 2019/2020) en raison de la suppression de 3 heures de cours par semaine mais surtout de la prise en charge par l'Etat d'une partie de l'activité partielle de nos éducateurs, à hauteur de 70% de la rémunération brute. Grâce à ce dispositif, nous avons bénéficié d'une baisse de 8 479 € des salaires et charges. Pour rappel, 2SBE a fait le choix de payer les éducateurs à 100% durant toute la période d'activité partielle.
- Montant des licences reversées à la fédération conforme au nombre d'adhérents.
- Frais de fonctionnement à 4% des dépenses. + 416€ versus 2019/2020 correspondant aux dépenses exceptionnelles suivantes : départ de Francis Baqué, don 2SBE à la ligue contre le cancer, nouveaux téléphones portables pour la comptable et la directrice administrative, frais d'affranchissement pour envoi des chèques de remboursement.
- Achat de matériels sportifs pour une valeur de 3 398€. A noter que, si vous êtes intéressés, il reste encore des lests à vendre (6€ la paire).

En conséquence, le résultat de l'exercice 2020/2021 présente un solde positif de 13 704€ (grâce aux aides accordées par l'Etat), que nous proposons de mettre en réserve pour faire face aux aléas de l'exercice 2021/2022.

COMPTE DE RESULTAT	RAPPEL 2019/2020		EXERCICE 2020/2021	
	Budget prévisionnel	Réalisé	Budget prévisionnel établi en mars 2020	Réalisé
Nombre d'heures de cours		43h	41h	38h
Nombre d'inscrits	580	584	580	377
RECETTES				
Cotisations	113 000	117 312	116 000	76 883
Remboursements cotisations	-	-	-	5 003
Subventions (Conseil Général)	1 500	1 549	1 500	1 580
Fonds de solidarité	-	-	-	13 228
Intérêts Livret A	400	381	400	323
Animations stages	400	216	300	-
Cours pendant les vacances	600	445	600	-
AFDAS Remboursements	700	-	300	-
Transfert de charges	-	2 986	-	3 159
Paris Versailles	2 400	2 586	2 400	-
Dons	-	-	-	345
TOTAL RECETTES	119 000	125 475	121 500	90 515
DEPENSES				
Salaires	64 500	56 537	65 000	44 962
Charges sociales	26 000	20 206	26 200	13 737
Licences animateurs, médecine	1 600	455	500	368
Licences reversées au CODEP	15 000	15 495	15 000	10 215
Frais Généraux de fonctionnement	3 000	2 869	3 200	3 285
Matériel sportif	1 200	523	1 000	3 398
Fête AG + manifestations	150	542	300	-
Formation animateurs AFDAS	700	918	1 300	846
Paris Versailles reversement autres sections	1 800	1 659	1 800	-
TOTAL DEPENSES	113 950	99 204	114 300	76 811
RESULTAT	5 050	26 271	7 200	13 704

4.2 ACTUALISATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2021/2022

Ce budget prévisionnel porte sur l'exercice comptable 2021/2022, c'est-à-dire du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Lors de la précédente Assemblée Générale en juin 2021, en raison des incertitudes pesant sur les conditions de reprise de l'activité sportive à la rentrée de septembre 2021, nous avons présenté les 3 hypothèses budgétaires suivantes, qui affichaient toutes un résultat négatif :

- **HYPOTHESE 1, dite « basse » :**
 - Poursuite de la baisse des inscriptions → **300 adhérents** : 70 plein tarif, 230 avec remise
 - Diminution du nombre d'heures de cours à **34 heures**
 - Perte estimée à 27 000€
- **HYPOTHESE 2, dite « centrée » :**
 - Stabilisation des inscriptions au niveau 2020/2021 → **370 adhérents** : 100 plein tarif, 270 avec remise
 - Diminution du nombre d'heures de cours à **36 heures**
 - Perte estimée à 21 000€
- **HYPOTHESE 3, dite « haute » :**
 - Relance des inscriptions → **450 adhérents** : 180 plein tarif, 270 avec remise

- Stabilisation du nombre d'heures de cours à **38 heures**
- Perte estimée à **11 000€**

Aujourd'hui, avec : **421 adhérents et 38 heures de cours** par semaine, nous sommes plus proches de **l'hypothèse 3**.

A noter que sur ces 421 adhérents : 290 étaient déjà inscrits l'an dernier et que 110 d'entre eux ont demandé une ristourne, à la suite de la proposition que nous avons faite en février 2021 (cf mail 2SBE-Lettre d'information du 11/02/2021). Ces ristournes ont représenté un montant de 6 345€.

Nous remercions les adhérents qui ont choisi de ne pas demander de remboursement ni de ristourne.

A fin février 2022, nous avons quasiment enregistré l'ensemble des recettes attendues puisque les cotisations ont toutes été encaissées. Reste à venir : encore quelques inscriptions, la subvention du Conseil Général, les recettes des cours donnés pendant les vacances scolaires et des éventuels stages.

Côté dépenses, la situation est différente : nous avons reversé à la Fédération la quasi-totalité des licences mais l'essentiel de nos dépenses concerne le poste « salaires et charges » qui va encore significativement augmenter puisqu'il reste encore 6 mois à payer.

Sur la base de nos comptes à fin février, nous avons construit une hypothèse d'atterrissage qui pourrait nous conduire à un **résultat négatif de l'ordre de 12 000€**. Cette perte sera financée par nos fonds propres.

COMPTE DE RESULTAT	EXERCICE 2021/2022		
	Budget prévisionnel Hypothèse 3 (juin 2021)	Point d'avancement à fin février 2022	Prévision d'atterrissage à fin août 2022
Nombre d'heures de cours	38h	38h	38h
Nombre d'inscrits	450	421	430
RECETTES			
Cotisations	75 550	78 007	80 000
Subventions (dont Conseil Général)	1 500	372	1 131
Intérêts Livret A	300	293	350
Animations stages			
Cours pendant les vacances	1 000	-	700
AFDAS Rembours	-	-	-
Transfert de charges	-	100	100
Paris Versailles	2 400	-	-
TOTAL RECETTES	80 750	78 772	82 281
DEPENSES			
Salaires		29 526	78 000
Charges sociales	73 000	8 254	
Licences animateurs, médecine	500	462	462
Licences reversées au CODEP	12 375	11 133	11 500
Frais Généraux de fonctionnement	2 500	1 350	3 500
Matériel sportif	500	182	200
Fête AG + manifestations	400	-	-
Formation animateurs AFDAS	900	421	900
Paris Versailles reversement autres Sections	1 800	-	-
TOTAL DEPENSES	91 975	51 328	94 562
RESULTAT	- 11 225		- 12 281

Enfin, pour assurer une gestion toujours plus rigoureuse de nos comptes et limiter nos frais de fonctionnement au juste nécessaire, nous avons, au cours de l'année 2021, sous l'impulsion de la nouvelle Directrice administrative, revu nos contrats et abonnements, et décidé de changer de banque pour bénéficier d'un meilleur accompagnement et de frais moindres.

4.3 BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2022/2023

Hypothèses de travail retenues pour construire ce budget :

- Nombre d'adhérents : 480 personnes (soit + 50 inscrits versus 2021/2022)
- Cotisations : augmentation entre 3 et 5% selon les tranches

	2021/202	2022/2023
1 cours par semaine	170€	175€
2 cours par semaine	230€	240€
3 cours par semaine	285€	300€
4 cours par semaine	320€	335€

- Nombre de cours par semaine : ajout de 3 heures de cours, soit 39 cours par semaine représentant 41 heures de cours
- Masse salariale : augmentation des salaires des éducateurs de 3% pour compenser l'inflation
- Participation au Paris-Versailles : oui

Ce qui conduit au compte prévisionnel à l'équilibre suivant :

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2022/2023	Budget prévisionnel (mars 2022)
Nombre d'heures de cours	41h
Nombre d'inscrits	480
RECETTES	
Cotisations	100 900
Subventions Conseil Général	1 290
Intérêts Livret A	300
Animations stages	
Cours pendant les vacances	1 000
Paris Versailles	2 400
TOTAL RECETTES	105 890
DEPENSES	
Salaires	
Charges sociales	84 000
Licences animateurs, médecine	500
Licences reversées au CODEP	13 200
Frais Généraux de fonctionnement	3 200
Matériel sportif	300
Fête + manifestations	400
Formation animateurs AFDAS	900
Paris Versailles reversement autres sections	1 800
TOTAL DEPENSES	104 300
RESULTAT	1 590

Nombre de votants	Contre	Abstention	Pour
167	0	16	151

Le rapport financier est approuvé à la majorité.

5. Comité Directeur

BUREAU	Présidente Isabelle Richard	Vice-Présidente Dominique Palagos	COMITE DIRECTEUR
	Trésorière Marie Dominique Blaison	Trésorière adjointe Hélène Sixou	
	Secrétaire	Secrétaire adjointe Annabelle Debette	
	Francis Baqué	Christine Dupuis	
	François Dutel	Violaine Lemoine	
	Valérie Bazin	Agnès Badin Forbin	

Valérie Bazin et Agnès Badin-Forbin quittent le Comité Directeur au sein duquel elles ont, durant de très nombreuses années, exercé comme bénévoles.

Nous les remercions très chaleureusement pour leur travail, leur disponibilité et leur très grand dévouement au sein de l'association.

6. Le contrat d'engagement républicain

Le contrat d'engagement républicain est une création de la loi du 24 août 2021, confortant le respect des principes de la République.

L'objectif du gouvernement par la création de ce contrat est de s'assurer que de l'argent public ne soit pas versé à des associations qui contreviendraient aux valeurs de la République.

Pour répondre à cet objectif, toute association, qui souhaite obtenir une subvention ou un agrément de l'Etat, doit s'engager à respecter les valeurs de la République en souscrivant à ce contrat d'engagement républicain.

L'adoption de ce contrat d'engagement républicain a été voté en Comité Directeur le 10 mars 2022 et mis sur notre site internet.

7. Conclusions

7.1 FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme en 2021, nous serons présents cette année sur le Forum des associations le samedi 10 septembre 2022.

7.2. SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION : www.gymvolontaire-versailles.com

Nous vous rappelons que le site internet a été mis en service en octobre 2011 et nous vous conseillons de le consulter régulièrement pour suivre l'actualité et toutes les communications.

7.3 MOT DE LA PRESIDENTE

Durant cet exercice 2020-2021 notre association 2SBE a continué, malgré le contexte sanitaire difficile, à proposer des activités sportives diversifiées et de qualité permettant à chacun de se maintenir en forme, de progresser et d'échanger.

L'année 2022 est en cours, le nombre d'adhérents a de nouveau augmenté et nous avons retrouvé une certaine dynamique.

Cela a été possible, grâce au professionnalisme, à la grande implication, au travail de qualité de tous nos éducateurs que je remercie chaleureusement.

En complément, toute la gestion de 2SBE est assurée par un comité directeur et une directrice administrative, dont l'efficacité, la disponibilité, la précision, la motivation permettent de maintenir un bon équilibre et de faire progresser cet encadrement et la communication.

Chacun d'entre eux y contribue, échangeant ses idées et ses compétences et je les en remercie, ainsi que les bénévoles qui apportent leur aide ponctuelle.

Nous allons tous continuer sur cet élan positif en essayant de proposer des activités nouvelles, de mieux faire connaître l'association pour assurer sa pérennité et pour cela nous comptons aussi sur vous et acceptons toutes vos propositions.

Continuons à faire du sport pour notre santé et notre bien-être.

Bien amicalement à tous.

Isabelle RICHARD-PROST : Présidente

Annabelle DEBETTE : Secrétaire adjointe

